

Informations de base	
<p>2022/0117(COD)</p> <p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive</p>	Procédure terminée
<p>Protection des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme contre les procédures judiciaires manifestement infondées ou abusives</p> <p>Subject</p> <p>3.30.08 Presse, liberté et pluralisme des médias 7.40.02 Coopération judiciaire en matière civile et commerciale 8.30.10 Principes communs aux États membres, valeurs de l'UE</p> <p>Priorités législatives</p> <p>Déclaration commune 2022 Déclaration commune 2023-24</p>	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2022/0117(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Directive
Base juridique	Règlement du Parlement EP 57_o Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 081-p2
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	JURI/9/08925